Problème avec la sécurite sociale : honoraires

Par Visiteur

Bonjour,
J'ai reçu début décembre un relevé d'honoraires pour des soins effectués chez un podologue en région parisienne. Ce relevé m'a été adressé par ma caisse d'assurance maladie avec un courrier indiquant que ce type de prestation n'est pas remboursable.

Le relevé d'honoraires indique que j'aurais reçu ces soins en aout dernier, est à mon nom et porte mon n° de sécurité sociale (ajouté directement sur le relevé au crayon à papier).

Pensant d'abord que c'était une erreur, j'ai renvoyé le document avec un courrier à ma caisse, en indiquant que je n'ai pas bénéficié de ces soins et que je ne connais pas le praticien.

Ma caisse m'a renvoyé l'ensemble sans autres explications (mon propre courrier, le relevé d'honoraires, le même courrier type en ayant juste changé la date, m'informant une nouvelle fois que je ne serai pas remboursée et me demandant de conserver le document).

Que faire ?

Renvoyer un nouveau courrier à ma caisse en indiquant une deuxième fois que le relevé adressé ne me concerne pas afin que celle-ci réagisse et "creuse" peut-être un peu plus ? J'estime en outre que ce document ne m'appartient pas et que je n'ai pas à le conserver comme demandé par ma caisse !

Appeler le praticien en lui expliquant la situation pour essayer d'avoir plus d'informations ?

C'est la première fois que cela m'arrive et même s'il n'y a pas de sommes en jeu ou autre, je suis inquiète sur l'origine de ce document. J'aurais en temps normal peut-être laissé tomber mais je me suis fait voler mon sac lors d'un vol à l'arraché il y a deux ans avec papiers, carte bancaire et carte Vitale (sur lesquels j'avais fait opposition à l'époque) et avoue redoubler de vigilance depuis.

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour,

Ma caisse m'a renvoyé l'ensemble sans autres explications (mon propre courrier, le relevé d'honoraires, le même courrier type en ayant juste changé la date, m'informant une nouvelle fois que je ne serai pas remboursée et me demandant de conserver le document).

Que faire ?

Renvoyer un nouveau courrier à ma caisse en indiquant une deuxième fois que le relevé adressé ne me concerne pas afin que celle-ci réagisse et "creuse" peut-être un peu plus ? J'estime en outre que ce document ne m'appartient pas et que je n'ai pas à le conserver comme demandé par ma caisse !

Appeler le praticien en lui expliquant la situation pour essayer d'avoir plus d'informations ?

C'est la première fois que cela m'arrive et même s'il n'y a pas de sommes en jeu ou autre, je suis inquiète sur l'origine de ce document. J'aurais en temps normal peut-être laissé tomber mais je me suis fait voler mon sac lors d'un vol à l'arraché il y a deux ans avec papiers, carte bancaire et carte Vitale (sur lesquels j'avais fait opposition à l'époque) et avoue redoubler de vigilance depuis.

Je comprends pas.

Si vous n'avez pas bénéficié de ces soins, et que ces derniers ne sont pas remboursables au demeurant, qu'est-ce qui pose problème?

La sécurité sociale n'a pas à rembourser quoi que ce soit (elle n'a donc pas vocation à intervenir) et vous n'avez pas à régler le praticien faute de soins reçus. Au delà de l'erreur donc, qu'est-ce qui vous inquiète?

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour,
Au-delà du fait qu'il n'y ait pas de demande de remboursement ou autre et sans tomber dans la paranoïa, je cherche tout simplement à comprendre comment un document, émanant d'un praticien que je n'ai jamais vu, portant mon nom et qui plus est mon numéro de sécurité sociale, a pu arriver à ma caisse d'assurance maladie !! Imaginez que cela vous arrive, c'est assez déroutant.

Je n'ai eu aucune explication du côté de la caisse qui s'est contentée de me renvoyer le document, ne prenant pas du tout en compte le courrier dans lequel j'explique que je ne suis pas concernée. Je ne sais donc même pas s'ils ont pris la peine de rechercher un problème d'homonymie et reste donc avec mes questions. J'estime en outre que lorsque j'affirme qu'un document ne m'appartient pas, ce n'est pas la peine de me le renvoyer !!

Ma deuxième question est de savoir si je peux essayer d'obtenir des informations auprès du praticien, histoire de me rassurer ... ou pas. Je ne suis pas certaine toutefois qu'il ait le droit de me communiquer des informations ?

J'espère avoir été plus claire.

Cordialement.

Par Visiteur

Chère madame,

Bonjour,
Au-delà du fait qu'il n'y ait pas de demande de remboursement ou autre et sans tomber dans la paranoïa, je cherche tout simplement à comprendre comment un document, émanant d'un praticien que je n'ai jamais vu, portant mon nom et qui plus est mon numéro de sécurité sociale, a pu arriver à ma caisse d'assurance maladie !! Imaginez que cela vous arrive, c'est assez déroutant.

Je n'ai eu aucune explication du côté de la caisse qui s'est contentée de me renvoyer le document, ne prenant pas du tout en compte le courrier dans lequel j'explique que je ne suis pas concernée. Je ne sais donc même pas s'ils ont pris la peine de rechercher un problème d'homonymie et reste donc avec mes questions. J'estime en outre que lorsque j'affirme qu'un document ne m'appartient pas, ce n'est pas la peine de me le renvoyer !!

Je comprends bien. Disons que pour la caisse, dans la mesure où il n'y a pas eu de remboursement de sa part, et qu'il n'y a finalement aucun préjudice financier, elle se désintéresse quelque peu du problème. Et on ne peut guère la contraindre à s'y intéresser.

Ma deuxième question est de savoir si je peux essayer d'obtenir des informations auprès du praticien, histoire de me rassurer ... ou pas. Je ne suis pas certaine toutefois qu'il ait le droit de me communiquer des informations ?

Vous pouvez effectivement prendre attache auprès de ce praticien pour avoir plus de renseignement. Après tout, le secret médical concerne par essence même, les pathologies d'un patient. Rien n'empêche légalement le praticien de vous délivrer des informations à ce sujet.
D'autant que le Médecin a tout aussi intérêt que vous à découvrir le pot aux roses pour se prémunir du risque de

fraude..

Très cordialement.

Par Visiteur

OK, merci.

Cordialement.